

**Bovins
Lait**
Collectif BioRéférences



LES EXPLOITATIONS BOVINS LAIT DU MASSIF CENTRAL EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Résultats campagne 2014

Suivis des exploitations et contribution à la rédaction :

Régine TENDILLE Chambre d'agriculture de la Haute-Loire

Jean-Pierre MONIER : Chambre d'agriculture de la LOIRE

Véronique BOUCHARD : Chambre d'agriculture du Rhône

Vincent VIGIER : Chambre d'agriculture du Cantal

Stéphane DOUMAYZEL : Chambre d'agriculture de l'Aveyron

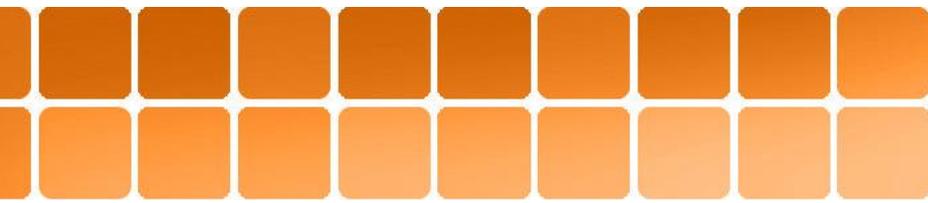
Marie-Claire PAILLEUX : Chambre d'agriculture du Puy de Dôme

Johan Kevin GALTIER : APABA

Synthèse des données et rédaction :

Jean Luc REUILLON, Institut de l'élevage

Juin 2016



1. Le projet BioRéférences porté par le Pôle AB Massif Central

En 2013 et 2014, le Pôle AB Massif Central a mené un important travail de concertation à l'échelle du Massif Central pour identifier les besoins des acteurs de l'agriculture biologique. Le projet BioRéférences a été élaboré pour apporter des réponses à un besoin majeur de références technico-économiques sur les systèmes de productions biologiques. Il a pour ambition de répondre à la diversité des besoins en références pour accompagner le développement d'élevages ruminants biologiques viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés.

Différents moyens ont été mis en place pour produire et valoriser au mieux les références sur les systèmes ruminants. Parmi ces moyens, un réseau de 70 fermes (en caprins lait, ovins lait, ovins viande, bovins lait et bovins viande) localisées sur le Massif central a été constitué. Cette synthèse présente les résultats issus de ce réseau de 17 exploitations bovin lait bio pour la campagne 2014 et de six autres fermes financées sur le Rhône et la Loire, soit 22 fermes au total.

2. Présentation des exploitations du réseau



Les exploitations bovins lait en agriculture biologiques suivis dans le cadre du projet BioRéférences peuvent se répartir en 5 grands systèmes :

AB1. Quota et surface relativement importants. Le système fourrager repose sur le foin séché en grange,

Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 3500 litres.

AB2: Quota et surfaces moyennes, Système foin séché au sol ou séchage en grange d'appoint. Système peu investisseur. Pas d'exploitation en suivi actuellement dans ce système.

AB3 : Le système fourrager repose sur l'ensilage d'herbe et le foin.

Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 3500 litres.

AB4 : Le système fourrager repose sur le maïs l'ensilage d'herbe et le foin.

Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 4500 litres.

AB5 : Le système fourrager repose sur le maïs l'ensilage d'herbe et le foin.

Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 7500 litres.

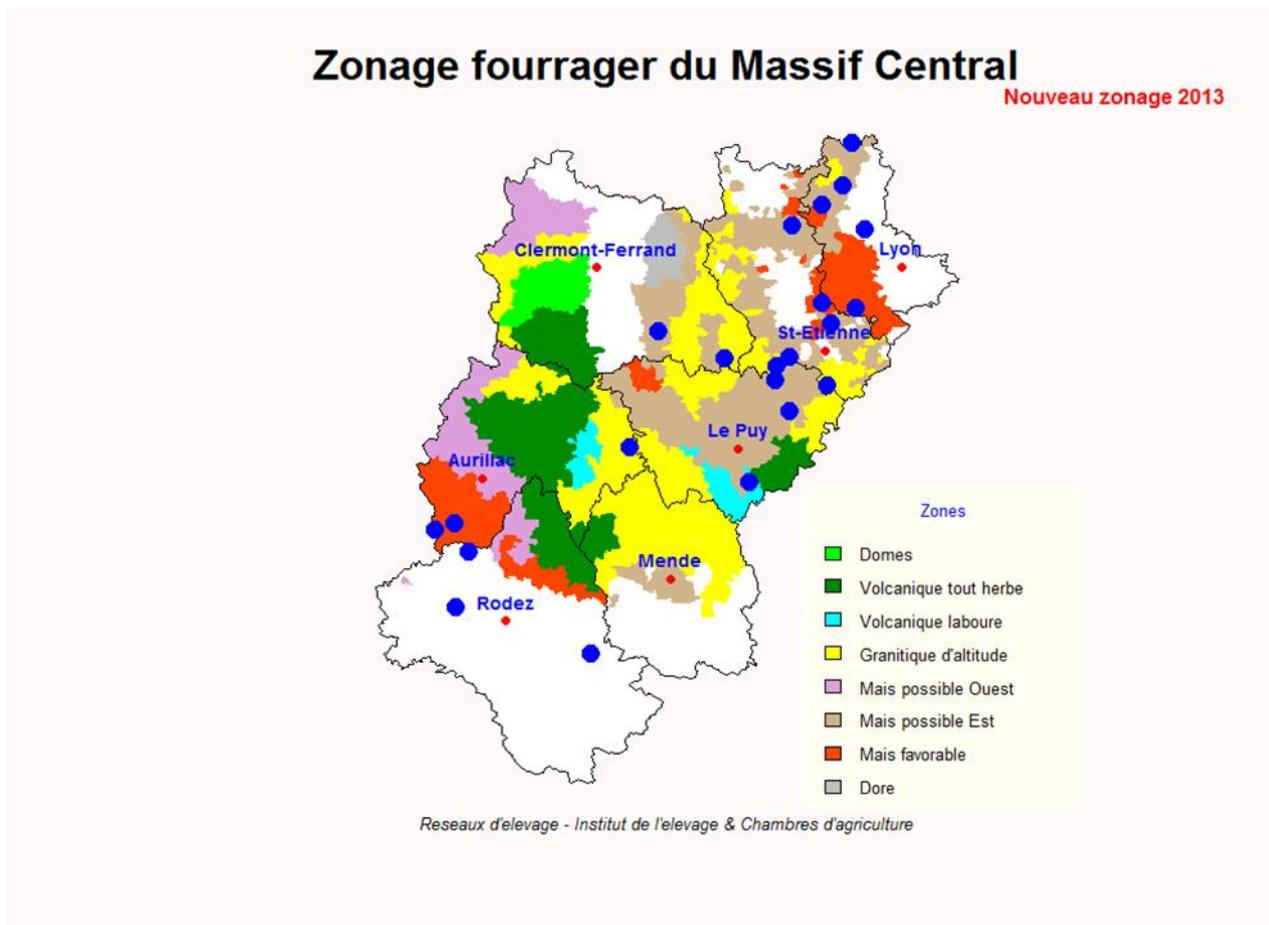
a. Répartition des exploitations par système et par département

NB N° Diapason	département	15	63	43	42	12	69	Total général
année	Ktype							
2014	AB1	2	1		2		3	8
	AB5	1				1		2
	AB3		1	2	2	1	1	7
	AB4			1	2	1	1	5
Total 2014		3	2	3	6	3	5	22

Tableau 1 : Répartition des exploitations par système et département.

Dans la suite de ce document et pour l'analyse des résultats, les exploitations ont été regroupées selon leur appartenance à un groupe.

La carte ci-dessous montre la répartition géographique des fermes dans les zones fourragères.



Voir l'annexe 1 de ce document pour la présentation du zonage fourrager du Massif Central.

3. Résultats structurels (moyenne par groupe)

	AB1	AB3	AB4	AB5	Ensemble
Données					
Nb expl.	8	7	5	2	22
UMO totales	2,1	1,4	2,1	1,6	1,9
SAU	83	80	98	37	81
dt CV (ha)	8,3	9,9	11,0	1,1	8,8
SFP (ha)	74,4	70,5	87,5	35,4	72,6
dont MF(ha)	0,0	0,5	6,0	5,0	2,0
lait produit	268488	242103	403537	276327	291498
Lait produit/ha SFP	3718	3556	4618	7578	4222
Nbre de VL	45	39	60	39	46
Lait produit/VL/an	5924	6173	6649	7154	6280
UGB totales	68	68	92	56	72
Lait produit/UMO	129556	172851	181153	163101	158108

Tableau 2 : Résultats structurels moyens 2014 par groupe.



15 exploitations (68%) se retrouvent dans les groupes AB1 et AB3 qui n'ont pas de maïs (ou très peu) dans leur surface fourragère, et 7 dans les groupes AB4 et AB5 avec du maïs dans la SFP.

Les groupes AB1 et AB3, situés dans les mêmes zones fourragères, sont très semblables quant à leurs structures : environ 80 ha de SAU, avec 10% de céréales (CV), 68 UGB, une quarantaine de vaches pour environ 250 000 litres de lait produits. Le système AB1 est fondé sur du foin séché en grange et AB3 sur de l'ensilage d'herbe. Ces 2 groupes ont des niveaux moyens de production de lait par SFP et par vaches équivalents (respectivement autour de 3500 l/haSFP et 6000l/VL). Par contre le groupe AB3 se distingue nettement par une production de lait par UMO (172 851 l/UMO) supérieure de 30% en moyenne environ à celle du groupe AB1.

Les groupes AB4 et AB5 ont respectivement 6 et 5 ha de maïs fourrage, ce qui représente 7% et 14% de leur surface fourragère. Les fermes du groupe AB4 ont une SAU (près de 100 ha en moyenne) et une production de lait (400 000L environ) relativement élevées, tandis que le groupe AB5 a des dimensions plus modestes. Par contre les deux fermes AB5 se distinguent nettement des 3 autres groupes par des niveaux d'intensification à l'animal (7154 l/VL/an) et surface (7578 l/ha SFP) beaucoup plus élevés.

4. Résultats techniques (moyennes de chacun des groupes)

	AB1	AB3	AB4	AB5	Ensemble
Données					
Nb expl.	8	7	5	2	22
Taux de renouvellement	28%	25%	32%	28%	28%
lait produit/VL/an	5924	6173	6649	7154	6280
Concentré g/l	146	215	187	195	182
Lait produit/ha SFP	3718	3556	4618	7578	4222
fourrages récoltés TMS/UGB	3,36	2,49	3,01	3,43	3,01
achat fourrage (TMS/UGB)	0,26	0,25	0,43	0,00	0,27
Achat de concentré (%)	50%	49%	52%	97%	55%
Autonomie alimentaire (%des UFL)	89%	88%	85%	78%	87%
Moyenne de TB	40,2	41,0	39,9	39,2	40,3
Moyenne de TP	32,8	32,2	31,5	31,4	32,2

Tableau 3 : Résultats techniques moyens 2014 par groupe.

Le taux de renouvellement moyen des fermes suivies est de 28%, ce qui est proche des systèmes conventionnels de la région. Les différences entre groupes ne sont pas significatives.

La quantité (en TMS/UGB) de fourrages récoltés, mesurant l'équilibre stock/pâturage, s'échelonne de 2,5 T en moyenne à près de 3,4 T. Le groupe AB3 est très « pâturant », alors que AB1 et AB3 reposent plus sur les stocks fourragers : l'un foin, l'autre maïs. L'achat de fourrages est important dans le groupe AB4 (0.4 TMS/UGB), ce qui ramène la consommation de fourrages stockés pour ce groupe au même niveau qu'AB5.



La consommation de concentré pour les vaches est en moyenne de 182 g/l, ce qui est bien inférieur à celle des systèmes conventionnels des mêmes zones (environ 250 g/l). En moyenne les élevages bio achètent la moitié (en quantité) de leurs besoins en concentrés ; à part les 2 élevages AB5 qui achètent presque la totalité.

A part pour le dernier groupe qui achète tout le concentré, l'autonomie alimentaire (en UFL) est de près de 90% en moyenne, donc à un niveau très élevé; ces exploitations produisent donc près de 90% de leurs besoins alimentaires énergétiques annuels.

La qualité moyenne du lait en TB et TP est un peu plus élevée dans les systèmes herbagers, du fait sans doute de la moindre dilution par un rendement laitier plus faible que pour les groupes avec maïs.

5. Résultats économiques (moyennes de chacun des groupes)

	AB1	AB3	AB4	AB5	Ensemble
Données					
Nbre expl.	8	7	5	2	22
Produit Brut	188 783 €	182 767 €	263 677 €	168 600 €	202 056 €
PB/UMO	91 147 €	129 132 €	119 310 €	98 271 €	110 281 €
Prix lait laiterie	453 €	460 €	443 €	449 €	453 €
aides totales (% du PB)	21%	23%	21%	19%	21%
Ch. opér. (% du PB)	23%	28%	31%	39%	28%
Ch. anim. (€/UGB)	590 €	679 €	767 €	967 €	693 €
Moyenne de Concentré VL (€/1000l)	65 €	90 €	82 €	105 €	80 €
Moyenne de veto/UGB	42 €	48 €	70 €	50 €	51 €
Moyenne de Fel/UGB	37 €	53 €	26 €	56 €	41 €
Moyenne de Ch. veg. (€/ha SAU)	44 €	80 €	110 €	293 €	93 €
Moyenne de Chstr_haSAU	818 €	755 €	929 €	1 126 €	851 €
Ch. Struct. (% du PB)	36%	33%	35%	25%	34%
EBE en % du PB	41%	39%	35%	36%	39%
EBE pour 1000 l (€)	292 €	303 €	238 €	215 €	276 €
Annuités (% du PB)	18%	14%	12%	16%	15%
Disponible (€/UMO familial)	30 921 €	33 964 €	32 606 €	21 615 €	31 426 €

Tableau 4 : Résultats économiques moyens 2014 par groupe.



C'est dans cette partie économique que l'utilisation des moyennes est particulièrement délicate comme le montre la figure 1 de répartition du revenu disponible par élevage. On constate sur cette figure que les écarts entre exploitations sont particulièrement grands, allant de 15000 €/UMO de revenu disponible pour le plus bas jusqu'à 55000 €/UMO pour le plus élevé. L'utilisation de ces moyennes est d'autant plus délicate que les effectifs par groupe sont faibles et qu'il ne s'agit que d'une année, qui n'est pas forcément représentative d'une année moyenne (si tant est que cette notion ait un sens). Ces différents éléments ne feront sens que sur un suivi pluriannuel et en les mettant en correspondance avec la cohérence des systèmes, lors de l'établissement de cas-types par exemple.

Quelques éléments néanmoins méritent commentaire. Par exemple le prix moyen du lait qui s'élève à 453 €/1000l en moyenne, et qui est assez constant entre exploitation, est en moyenne de 70 € plus élevé que dans les systèmes conventionnels (380 €/1000l en moyenne en 2014). En 2015 ce prix n'a quasiment pas bougé, alors que pour le prix du lait classique s'effondrait de 60 €/1000l environ.

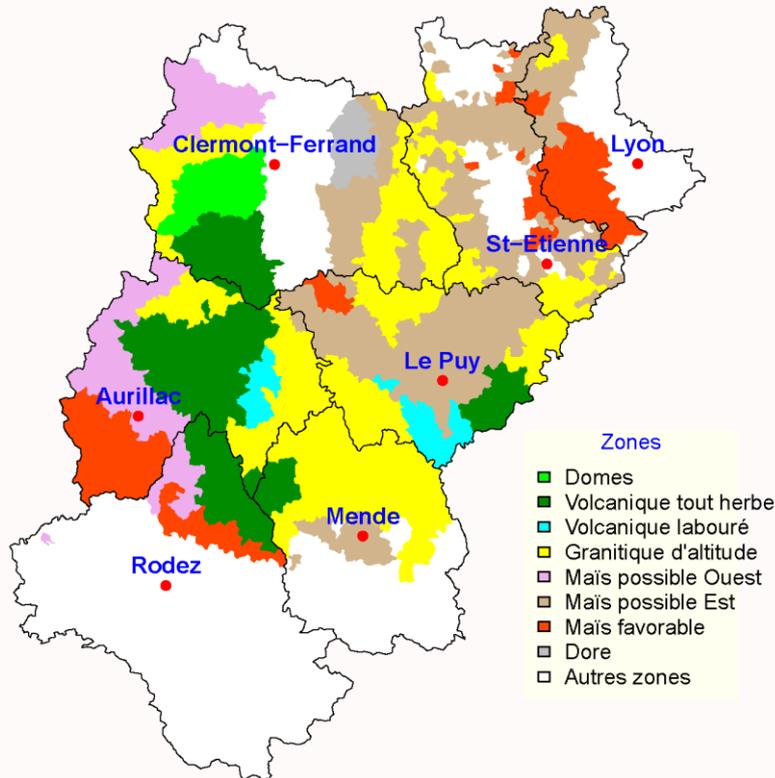
En ce qui concerne les charges opérationnelles ramenées au produit brut, on remarque un gradient moyen allant de 23% pour le système AB1 à 39% pour le système AB5, corrélé avec le niveau d'intensification. Ceci est révélateur de stratégies très différentes entre ces systèmes, concernant notamment les niveaux d'intensification ou les stratégies alimentaires. Stratégies qui devront faire l'objet d'études plus poussées, faisant appel à la modélisation lorsqu'on y aura suffisamment de recul dans le suivi de ces exploitations.



Annexe 1: Zonage fourrager du Massif Central

Zonage fourrager du Massif Central

Nouveau zonage 2013



Réseaux d'élevage – Institut de l'élevage & Chambres d'agriculture



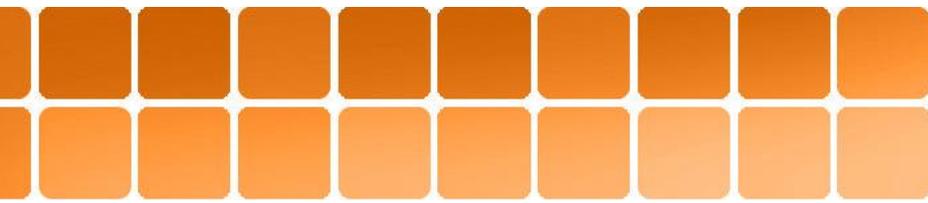
La zone de montagne Volcanique et Cristalline du Massif Central englobe la presque totalité des départements du Cantal et de la Haute-Loire de la Loire, le Nord de la Lozère et de l'Ardèche, le Puy de Dôme hormis la Limagne et une partie du département du Rhône et de l'Aveyron.

L'altitude est comprise entre 600 et 1200 m. On distingue 2 zones d'altitude supérieur à 800m (Massif central Est et massif central Ouest) et une zone de piémont (Montagne maïs possible) d'altitude inférieur à 800m.

Les surfaces agricoles de la *zone volcanique d'altitude de l'ouest* (Massif Central Ouest) sont quasiment entièrement couvertes de prairies permanentes. Elles profitent à la fois de la bonne rétention en eau et de la bonne fertilité des terrains. De plus, les pluies fréquentes assurent une bonne pousse de l'herbe durant toute la saison de pâturage.

Le Massif central Est comprend : les *plateaux volcaniques* de la Planèze de Saint-Flour et du Velay Volcanique, ainsi que les hauts *plateaux granitiques* de Margeride, du Velay granitique et du Livradois. Les terrains sont filtrants (arènes granitiques), et ces zones connaissent une période sèche en été. La prairie permanente fait place, là où le labour est possible, à la prairie temporaire, cultivée en rotation avec du triticale.

Enfin sur les pourtours, lorsque l'altitude ne dépasse pas 800 m, on trouve dans les exploitations quelques hectares de maïs (*Montagne maïs possible*). Les principales régions agricoles de cette zone sont la Chataigneraie du Cantal, le Ségala de l'Aveyron et les Monts du Lyonnais.



Annexe 2 : Pour plus d'infos sur les aides

<http://www.europe-en-rhonealpes.eu/1299-appels-a-projets-competitivite-des-exploitations.htm#par34405>

http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/110/PAG_TITLE/Aide+%C3%A0+la+certification+Agriculture+Biologique+des+exploitations+agricoles/ID_AIDESDOMAINEMDL/ID_AIDESPFIOLMDL/RETURN/1/18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.htm

<http://www.conversionbio-auvergne.fr/base-documentaire/aides-financieres/>





Annexe 3 :

5-févr-16									
Références modulaires spécifiques						2 015			
des systèmes Bovins lait en Agriculture Biologique									
*(Pour les références en système BL conventionnel voir le référentiel Auvergne-Lozère)									
Prix de vente du lait en laiterie									
		Différentiel de prix de :		128 €/1000l		avec le prix du lait conventionnel*			
		soit un prix de base moyen du lait biologique d'environ		428,0 €					
Prix de vente des produits viande joints (veaux et vaches de réforme)									
Différentiel de prix réformes classe P=290 KgC de :		0 à 15%		avec les prix conventionnels*					
Aides spécifiques									
Renseignements complémentaires auprès du référent bio départemental (liste ci-dessous)									
Concentrés AB		IT brute 2014	évolution (%)	IT brute 2015	par 3 à 10T				
Maïs grain AB		420,0 €	-10%	380,0 €					
Maïs épi (55% de MS)		240,0 €		260,0 €					
Céréales à paille achetée		400,0 €	-8%	370,0 €					
Céréales autoconsommée		340,0 €	-21%	270,0 €					
VL 18 AB		500,0 €	-4%	480,0 €					
Luzerne deshydratée (18)		320,0 €	-16%	270,0 €					
Pois et féverole		500,0 €	-6%	470,0 €					
VL40		790,0 €		de 750 à 800					
Aliment JB		480,0 €	-7%	445,0 €					
CMV		1 000,0 €		600 à 1000					
Foin AB de graminées		100 à 150 €		120 à 200 €					
Foin AB de luzerne		190,0 €		150 à 200€					
Autres charges d'élevage									
Frais vétérinaires			-15%	des charges BL conventionnel*					
Autres frais d'élevage			=	aux charges BL conventionnel*					
Engrais		IT unités	IT engrais	IT unités					
Phosphore		1500,01	190,0 €	1 500,0 €	€/T				
Unités neutralisantes		155,01	70,0 €	155,0 €	€/T				
Potasse (Patenkali)		1500,01	500,0 €	1 500,0 €	€/T				
Azote organique		3300,01	240,0 €	3 300,0 €	€/T				
Charges de structure spécifiques AB		(pour les aides possibles voir expert départemental)							
Frais de certification		Entre 600 et 700 €/an							
Expert AB		Organisme		Tel		adresse e-mail			
43	Régine TENDILLE	Chambre d'agriculture 43		04 71 07 21 00		rtendille@haute-loire.chambagri.fr			
15	Vincent VIGIER	Chambre d'agriculture 15		04 71 45 55 39		vincent.vigier@cantal.chambagri.fr			
42	Jean-Pierre MONIER	Chambre d'agriculture 42		04 77 91 43 05		jean-pierre.monier@loire.chambagri.fr			
69	Véronique BOUCHARD	Chambre d'agriculture 69		04 78 19 61 68		veronique.bouchard@rhone.chambagri.fr			
63	Marie Claire PAILLEUX	Chambre d'agriculture 63		04 73 44 45 46		m-c.pailleux@puj-de-dome.chambagri.fr			
12	Johan Kevin GALTIER	APAEA		05 65 68 11 52		filier@aveyron-bio.fr			
Auve	Jean-Luc REUILLON	Institut de l'élevage		04 73 28 52 24		jean-luc.reuillon@inst-elevage.asso.fr			





CONTACTS FILIERE BOVIN LAIT BIO

APABA

Carrefour de l'agriculture
12 026 Rodez cedex 9
Tél / fax : 05 65 68 11 52
@ : www.aveyron-bio.fr
Contact : Johan Kévin GALTIER
Mail : filiere@aveyron-bio.fr

Chambre d'agriculture de l'Aveyron

5c Boulevard du 122^{ème} R.I.
Carrefour de l'Agriculture
12026 Rodez cedex 09
Tél : 05 65 73 79 01
Contact : Stéphane DOUMAYZEL
Mail : stephane.doumayzel@aveyron.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Cantal

26 rue du 139^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 239
15002 Aurillac Cedex
Tél : 04 71 45 55 39 et 04 71 45 55 74
@ : <http://www.cantal.chambagri.fr>
Contact : Vincent VIGIER
Mail : vincent.vigier@cantal.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Haute Loire

16 Boulevard Bertrand
BP 20343
43012 LE PUY en VELAY
Tel. 04 71 07 21 08

Portable : 06 78 14 42 53
@ : www.haute-loire.chambagri.fr
Contact : Régine TENDILLE
Mail : rtendille@ Haute-loire.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Loire

43 avenue Albert RAIMOND
BP 40050
42272 ST PRIEST EN JAREZ cedex
Tél : 04 77 92 12 12
@ : www.terresdeloire.fr
Contact : Jean Pierre MONIER
Mail : jean-pierre.monier@loire.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Rhône

18 Avenue des Monts d'Or
69890 La Tour de Salvagny
Tél : 04 78 19 61 68
Mob.: 06 75 09 23 93
@ : www.synagri.com/rhone
Contact : Véronique BOUCHARD
Mail : veronique.bouchard@rhone.chambagri.fr

Institut de l'élevage

9 allée Pierre de Fermat
63 170 AUBIERE
Tél : 04-43-76-06-82
@ : www.idele.fr
Contact : Jean Luc REUILLON
Mail : jean-luc.reuillon@idele.fr



LE PROJET BIOREFERENCES

Maîtrise d'ouvrage et coordination : Pôle AB Massif Central

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont
89 avenue de l'Europe – BP 35
63 370 LEMPDES
Tél/fax : 04 73 98 69 57
@ : www.itab.asso.fr/reseaux/polebio.php
Contact : Julie GRENIER
Mail : jgrenier.polebio@gmail.com

Avec le soutien financier : de l'État (fonds FNADT), du Conseil Régional Auvergne, du Conseil Régional Languedoc Roussillon, du Conseil Régional Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de l'Aveyron et du Conseil Départemental de la Corrèze dans le cadre de la Convention de Massif / Massif Central.



Et avec le soutien du Réseau d'Élevage pour les 6 fermes supplémentaires ajoutées au réseau BioRéférences

